



Gestionnaire de droits et de redevances

Appellations voisines : Responsable gestion des droits d'auteur, Gestionnaire comptes auteur, Gestionnaire répartition de cessions



CONTEXTE DE TRAVAIL

Ce métier s'exerce au sein d'une structure d'édition musicale ou d'un éditeur phonographique. Le chargé de gestion des droits travaille en interaction permanente avec :

- les services juridique, comptable, le gestionnaire de copyright (pour l'édition de musique) et le service éditorial en interne ;
- les auteurs, compositeurs, artistes-interprètes, leurs héritiers, les labels ou éditeurs partenaires.



MISSIONS

Le gestionnaire de droits et/ou de redevances :

- suit et contrôle la transcription des données contractuelles dans les systèmes de gestion de royalties ;
- calcule les droits et établit les décomptes de redevances dues aux auteurs, compositeurs, artistes-interprètes et héritiers, labels et éditeurs partenaires (dans le cadre de contrats de licence ou de distribution) ;
- prépare et vérifie les redditions des comptes destinées aux auteurs, compositeurs ou interprètes ;
- répond aux questions des ayants droit portant sur les décomptes.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier de gestionnaire de droits et de redevances peut s'exercer à différents niveaux de responsabilité : assistant droit d'auteur et copyright, responsable financier ou juridique, responsable département copyright et royalty / responsable royalties.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille de la structure. Il gère principalement les droits d'auteur en lien avec la SACEM et la SDRM.



Gestionnaire de droits et de redevances

Appellations voisines : Responsable gestion des droits d'auteur, Gestionnaire comptes auteur, Gestionnaire répartition de cessions



COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances :

- Logiciels et outils de gestion des droits
- Fondamentaux en droits d'auteur et droits voisins
- Fonctionnement de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)
- Fonctionnement des organismes de gestion collective de producteurs (SCPP / SPPF)
- Fondamentaux en comptabilité et fiscalité
- Maîtrise de l'anglais
- Fonctionnement de l'industrie musicale et son écosystème

Compétences relationnelles :

- Communiquer avec précision et diplomatie
- Travailler en réseau et coopérer avec des profils métiers diversifiés
- Informer et conseiller les auteurs, artistes et ayants droit



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier de gestionnaire de droits est accessible à partir d'un niveau de formation Bac +2 minimum ou équivalent en administration, gestion, économie, droit, management culturel ou gestion des industries culturelles. Des formations professionnelles existent dans les droits d'auteur, la production musicale ou la gestion des droits musicaux.

Expérience :

Le métier de gestionnaire de droits est accessible à des personnes ayant une première expérience de 1 ou 2 ans dans des fonctions similaires (gestion des droits d'auteurs) dans les secteurs de la musique, du spectacle, de la radio. Une expérience de plusieurs années peut être requise pour accéder au niveau de responsable juridique ou financier.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Chargé de tracking / Responsable copyright**
- Par la formation : **Juriste PLA (Propriété Littéraire et Artistique) / Business Affairs**
- Par la reconversion : **Directeur du service copyright / redevance (Royalties)**